

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4981 - Lundi 20 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

RASSEMBLEMENT DU 17 OCTOBRE :

Rilemewa face à un mur policier



Place de l'indépendance déserte.

HAIJ 2026 :

**L'agence du Hadj mise sur
une préparation sanitaire rigoureuse**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

26 Rabioun-Thani 1447

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Octobre 2025**

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 11h 57mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib : 18h 07mn

Incha : 19h 21mn



LUTTE CONTRE LE CANCER DE SEIN :

Comor'Lab et l'ACCF unissent leurs voix

À l'occasion d'Octobre Rose, mois mondial de sensibilisation au cancer du sein, Comor'Lab a organisé, en partenariat avec l'Association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF), une table ronde le samedi 18 octobre dernier à Moroni autour du thème « santé et ambition : prendre soin de soi, quand on est entrepreneur ».

L'événement a rassemblé des entrepreneurs de Djuma, des bénéficiaires du projet Nguzo Mshindzi, ainsi que des enseignantes, sages-femmes et responsables associatifs, pour un moment d'échanges entre engagement professionnel et bien-être personnel. La rencontre, placée sous le signe du partage, a permis de combiner témoignages émouvants, sensibilisation médicale et discussions sur le leadership féminin. Au programme : partages d'expériences inspirants, conseils en santé, motivation et networking. Pour Mohamed Chayima, chargée d'incubation et d'accompagnement à Comor'Lab, cette initiative traduit une conviction forte. « On ne peut pas entreprendre ni réussir sans prendre soin de soi. La santé est le premier capital de toute entrepreneure. C'est pourquoi nous avons voulu joindre la prévention du cancer du sein à la promotion de l'autonomie économique des

femmes. »

Elle souligne également l'importance d'impliquer les hommes dans cette lutte : « Nos frères, nos cousins, nos maris doivent être à nos côtés dans cette démarche. La santé des femmes, c'est la santé de la famille. » Les échanges ont rappelé que le cancer du sein ne concerne pas seulement les femmes âgées. Des témoignages poignants ont bouleversé l'assistance : Une jeune femme de 25 ans décédée en 2024 et une autre à l'âge de 31 ans, abandonnée par son mari après son diagnostic ; une autre, morte à 26 ans, dont la famille n'avait pas pris au sérieux les signes précoces ; une femme de 35 ans, a subi une double mastectomie avant de succomber à la maladie. Ces témoignages illustrent l'urgence de rompre le silence et de faire du dépistage un réflexe. Comme l'a rappelé la responsable des sensibilisations, Assoumani Hazna. « Certaines femmes viennent se faire dépister et une fois qu'on leur donne les résultats de la mammographie, elles n'osent pas revenir chercher les résultats, par honte. C'est ce tabou qu'il faut briser.

Hachimiat Dada, sage-femme et point focal des dépistages à l'hôpital El-Maarouf, a profité de la table ronde pour rappeler les gestes simples d'auto-examen : « Deux ou trois jours après les règles, on se place devant le miroir, on observe les seins



pour voir s'il n'y a pas de changement. On palpe doucement en quatre zones, on vérifie les aisselles, et on pince les mamelons pour s'assurer qu'il n'y a pas d'écoulement. » Elle a aussi insisté sur le rôle central des femmes dans la société : « La femme est le pilier de la famille. Si elle tombe malade, c'est tout l'équilibre qui s'effondre. Il faut apprendre à prendre soin de soi avant de prendre soin des autres. »

Faute de service d'oncologie dans le pays, les personnes atteintes

doivent se rendre à l'étranger pour être soignées, ce qui rend le dépistage précoce encore plus vital. Selon les professionnels de santé, les facteurs de risque incluent notamment l'obésité, l'hérédité, la consommation d'alcool et le tabagisme. Les experts recommandent de faire une mammographie tous les deux ans. Ils rappellent aussi que 1% des hommes peuvent être touchés par le cancer du sein : « Ce n'est pas une maladie des femmes seulement. Tout le monde doit être vigilant. »

Cette table ronde n'était qu'une étape d'un mois d'actions. Une marche de sensibilisation est prévue le 1er novembre pour clôturer la campagne Octobre Rose aux Comores. À travers cet événement, Comor'Lab et l'ACCF affirment leur volonté de lier santé, entrepreneuriat et solidarité. Car, comme le résume une participante : « Être ambitieuse, c'est aussi savoir s'aimer et se protéger. »

Mohamed Ali Nasra

JOURNÉE DE L'OHADA :

Les praticiens du droit OHADA fêtent les 30 bougies

La journée internationale du traité de l'OHADA a été célébrée également à Moroni. Les praticiens du traité, à savoir des notaires, des huissiers, des avocats ont saisi l'occasion pour échanger sur l'évolution de ce code du droit des affaires en Afrique.

Déjà 32 ans, depuis la signature du traité de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). Les pays signataires l'ont

célébré le 17 octobre dernier. Étant pays signataire, les Comores ont saisi l'occasion pour porter un œil analytique sur l'application du droit OHADA dans le pays. Ainsi, des notaires, des huissiers, des magistrats et tout praticien du droit ont passé en revue l'évolution du traité à Moroni. Malgré son adhésion en 1995, l'Union des Comores ne l'applique suffisamment.

C'est dans ce contexte que Youssouf Moussa cadre de la cour suprême a soutenu : « Le thème

choisi va nous permettre d'identifier les difficultés afin d'adopter des solutions concernant l'application du droit OHADA. Le pays a des difficultés innombrables liées à l'application du traité mais nous allons échanger pour que chacun puisse donner des pistes de solutions. » Et d'ajouter que : « Dans plusieurs pays, le droit OHADA a évolué. Le droit OHADA fête déjà 32 ans et le pays compte uniquement deux saisines formulées. Alors que depuis 32 ans le traité compte déjà 10 actes

rajoutés et un autre acte est en cours de préparation. Donc il faut que le pays s'active sur les réformes de notre juridiction. » Mais il a aussi préconisé des solutions politiques parmi lesquelles « Des sensibilisations accrues sur les avantages de l'application du droit OHADA en faveur des citoyens. Surtout éclairer la forme et les processus liés à son application ».

La table ronde a vu la participation du bâtonnier Me Aticki qui a fait une brève présentation du droit OHADA. « L'organisation vise à unifier le droit commercial dans ses États membres en créant un cadre juridique commun, moderne et sta-

ble pour encourager l'investissement, faciliter les échanges et favoriser le développement économique », souligne-t-il. Et d'appuyer les solutions de Youssouf Moussa. A son tour Madame Sitti-Karima a précisé : « Le traité a été envisagé depuis 1993, mais il fallait un septième pays pour que le traité puisse entrer en vigueur. Ce n'est qu'en 1995 que les Comores y ont adhéré. Ce qui a permis sa proclamation le 17 octobre à Port-Louis. Donc le traité existe depuis 32 ans mais les Comores font 30 ans depuis son adhésion dans le droit OHADA.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
 Librairie A la Page
 Librairie Nouveautés
 Librairie Au Paradis des livres
 Sawa Prix
 Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
 Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
 Kiosque BUS (Place des banques)

RASSEMBLEMENT DU 17 OCTOBRE :

Rilemewa face à un mur policier

Le mouvement Rilemewa comptait occuper l'esplanade du conseil de l'île vendredi 17 octobre contre l'injustice sociale, mais la forte présence des forces de l'ordre a laissé une place de l'Indépendance déserte, ou presque.

L'appel du mouvement Rilemewa pour protester contre les injustices sociales n'aura pas été suivi, et pour cause. La place de l'Indépendance de Moroni prévue pour accueillir la manifestation a été quadrillée par les forces de l'ordre avec qui les citoyens qui souhaitaient répondre présents après la prière du vendredi

se sont retrouvés nez-à-nez avec les policiers. Beaucoup ont alors discrètement modifié leur trajectoire, tandis qu'une poignée, sans doute les plus courageux, a tout de même rejoint la terrasse du Conseil de l'île. Ils étaient moins d'une dizaine, les infiltrés issus des forces publiques compris.

Il faut dire que les manœuvres d'intimidation ont commencé bien avant le jour J. Dès mercredi, les meneurs du mouvement avaient été arrêtés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Moroni. Parmi les sympathisants du mouvement, il y en a qui n'en ont eu connaissance qu'une fois sur place, pris de court par les événements. « J'ai vu l'appel relayé

sur les réseaux sociaux et j'y ai répondu. Mais à peine arrivé, j'ai appris à mes dépens que ceux qui ont lancé l'appel ont été arrêtés. Bâillonner les citoyens c'est une pratique contraire à l'état de droit. Mais ces manœuvres ne nous décourageront pas pour autant », réagit Zainoudine Maoulida auprès de La Gazette des Comores. Notre interlocuteur est venu de Hamahamet, au nord-est de Ngazidja.

Si pour lui la forte présence des forces de l'ordre traduisait une mesure de sécurisation des manifestants, Mohamed Rafsandjani, lui aussi venu pour manifester « en tant que citoyen », y voit tout le contraire. « Vu le climat politique actuel, ils

sont là pour dissuader les citoyens. Malheureusement, beaucoup d'entre nous sont ceux qui se laissent intimider », croit-il. Pour contourner cette peur qu'il estime sciemment instillée par les autorités, Rafsandjani propose que les leaders politiques, de la société et d'opinion prennent la tête du cortège. Leur présence, selon lui, rassurerait les autres citoyens. Inspiré, semble-t-il, par les nouvelles formes de mobilisation initiée par la Gen Z à Madagascar, il suggère aussi un changement de stratégie pour parvenir à mobiliser et aboutir aux résultats escomptés. « Si la contestation commence dans nos villages, nous pourrions, au fur et à mesure, converger vers la symbolique place

de l'Indépendance. Franchement, il n'est pas nécessaire de commencer par ici ».

Si le rassemblement ne s'est pas déroulé comme prévu, ses meneurs ont, quant à eux, été relâchés dans la foulée, dans l'après-midi du vendredi. A mesure que la peur devient une stratégie politique, la rue pourrait bien redevenir, malgré elle, le dernier refuge du dialogue citoyen. Les manifestations spontanées des 17, 18 et 19 janvier 2024 devraient, à ce titre, servir de pique de rappel à ceux qui, au sommet de l'État, oublient que la liberté de manifester pacifiquement est un droit constitutionnel.

Toufé Maecha

HAJJ 2026 :

L'agence du Hadj mise sur une préparation sanitaire rigoureuse

Lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier à Moroni, le directeur général de l'Agence nationale du Hadj et de la Oumra (ANHO) Mohamed Elfatih Djamalylyil et ses collaborateurs ont présenté les nouvelles directives sanitaires imposées par les autorités saoudiennes pour la saison 1447 H (2026). Ces mesures visent à garantir la sécurité sanitaire et la bonne préparation des futurs pèlerins comoriens.

Le directeur général de l'Agence nationale du Hadj et de la Oumra (ANHO), accompagné du Dr Moumine, a animé ce jeudi à Moroni une conférence de presse consacrée aux nouvelles conditions sanitaires exigées par le Royaume d'Arabie saoudite pour la prochaine saison 1447 H (2026). Cette rencontre d'information, tenue en présence de plusieurs représentants des agences agréées, a permis d'exposer en détail les exigences à respecter avant d'effectuer le cinquième pilier de l'islam. « Les

autorités saoudiennes ont instauré des conditions sanitaires strictes pour garantir la sécurité et la santé des pèlerins », a déclaré le directeur général de l'ANHO, soulignant que la prévention et le contrôle médical constituent désormais des priorités absolues.

Selon le communiqué officiel de l'Agence, les personnes souffrant de maladies cardiaques graves ou non stabilisées, d'insuffisance rénale terminale, de troubles mentaux sévères, ou encore de handicaps physiques majeurs empêchant l'accomplissement autonome des rites, ne seront pas autorisées à effectuer le pèlerinage. De même, les maladies respiratoires chroniques et contagieuses figurent sur la liste des pathologies jugées incompatibles avec la participation au Hajj. Le Dr Moumine, membre de l'équipe médicale nationale du Hadj, a insisté sur la nécessité d'une évaluation médicale approfondie avant toute inscription. « Chaque candidat au pèlerinage doit présenter un dossier sanitaire complet, car le moindre

manquement peut compromettre non seulement sa santé, mais aussi la sécurité du groupe », explique-t-il.

S'agissant de la vaccination, l'agence a rappelé que deux vaccins demeurent obligatoires pour tous les pèlerins : celui contre la COVID-19 et celui contre la méningite à méningocoques (A.C.W.Y). « Le certificat de vaccination est exigé à l'entrée en Arabie saoudite », a précisé le Dr Moumine. Il a également ajouté que les vaccins doivent être administrés selon les délais reconnus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au moins dix jours avant le départ et dans une période de validité de trois à cinq ans, selon le type de vaccin utilisé.

Pour sa part, le directeur adjoint de l'ANHO a exhorté « les pèlerins et les agences agréées à se rapprocher dès maintenant de l'agence afin de commencer les formalités sanitaires et administratives, pour éviter les mauvaises surprises de dernière minute ». Il a également



L'agence du Hadj en conférence.

insisté sur la nécessité de préparer les dossiers médicaux à temps, d'effectuer les examens requis et de suivre les recommandations des médecins agréés. Mohamed Elfatih Djamalylyil a précisé que « la bonne préparation des pèlerins reste un gage de réussite du Hajj et de la sécurité de tous ». Il a exprimé son espoir que ces nouvelles directives permettront d'assurer un pèlerinage

plus organisé, plus sûr et conforme aux exigences des autorités saoudiennes, tout en facilitant le travail des encadreurs comoriens sur le terrain. Cette conférence marque le début d'une campagne nationale de sensibilisation destinée à informer et accompagner les futurs pèlerins dans leur démarche spirituelle et sanitaire.

Ibnou M. Abdou

SANTÉ PUBLIQUE :

Une femme enceinte et son bébé sauvés grâce à une première dialyse

Une page d'espoir s'écrit au Centre Hospitalier Régional d'Anjouan (CHRI) de Hombu. À peine une semaine après son inauguration, le 7 octobre dernier, le centre de dialyse a déjà accompli un exploit médical. Le mercredi 15 octobre dernier, une femme enceinte originaire de Ngazidja y a bénéficié avec succès d'une séance de dialyse, une première dans l'histoire médicale de l'île.

L'intervention, dirigée par le docteur Ben Omar, s'est déroulée dans des conditions parfaitement maîtrisées et a permis de sauver deux vies : celle

de la mère et celle de son enfant. « C'était un cas d'urgence, et cette première a été une réussite totale », a déclaré le Dr Ben Omar, souli-



Centre de dialyse de Hombu.

gnant la réactivité et le professionnalisme de son équipe. Habituellement suivie à Moroni, la patiente n'a pas pu être transférée à temps vers l'hôpital El-Maarouf. Accueillie à Hombu, elle témoigne aujourd'hui de sa reconnaissance : « Je ne pouvais plus attendre. Ici, j'ai trouvé une équipe humaine et compétente. J'encourage tous les patients à venir se faire soigner à Hombu. »

Pour le directeur du CHRI Hombu, le docteur Ibrahim Salim, cette réussite illustre les progrès constants réalisés par l'établissement pour renforcer ses capacités humaines et techniques. « Le capital

humain et technologique est bien là. Le ministère de la Santé soutient sans relâche ce noble projet », a-t-il confié.

Cette première médicale marque une étape importante pour le CHRI Hombu dans l'amélioration de la prise en charge des pathologies lourdes. Elle témoigne aussi des progrès réalisés à Anjouan, où des soins spécialisés commencent désormais à être disponibles, au bénéfice des patients de l'île. Une victoire pour la médecine comorienne, mais surtout une promesse de vie et d'espoir pour de nombreux patients.

Younes

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELLE :

Le programme des filières de formation professionnelle harmonisé

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'insertion professionnelle à travers le projet PROFI financé par l'AFD a organisé une cérémonie de remise des programmes de formation technique et professionnelle. Présent, le ministre Bacar Mvoulana a parlé des programmes harmonisés qui vont répondre aux besoins du pays dans l'enseignement technique, agricole et d'autres filières.



Des centres des formations professionnelles tels que le lycée technique professionnel agricole (LTPA), la Faculté des Sciences et Techniques (FST), le Lycée polytechnique de Hambou et l'Institut universitaire de Technologie (IUT), etc. se sont vu remettre la semaine dernière des programmes de formation devant encadrer la transmission de l'enseignement professionnel dans les normes requises. Cette initiative du gouvernement appuyée par le projet PROFI qui vise à offrir à toutes catégories des jeunes la possibilité de s'intégrer dans le monde professionnel à travers la formation. Avec cette méthode d'enseignement pro-

fessionnel, les jeunes peuvent avoir, soit la capacité d'évoluer dans les entreprises publiques soit les compétences de créer leurs propres sociétés.

Cette démarche veut concrétiser la vision du président Azali : « Un jeune, un emploi ». Lors de la céré-

monie de remise des programmes, le ministre de l'éducation nationale a déclaré à la presse : « Je me réjouis de cette remise dans la mesure où les formations professionnelles dans les centres de formations sont structurées par les programmes que nous venons de distri-

buer. Chaque centre ou Institut de formation dispose en effet un programme qui correspond aux filières d'apprentissage. C'est un projet qui tient à coeur le gouvernement, car nous espérons remettre aux jeunes des diplômés de bac+5. Déjà, certains centres sont en cours de réha-

bilitation et on espère introduire dès cette année le bac technique dans l'enseignement ». Il faut ainsi préciser que les filières dont les formations professionnelles sont disponibles, l'agriculture, l'électricité, la mécanique, l'ingénierie et autres. Ces formations veulent offrir un métier d'avenir.

Rappelons que le projet PROFI (Professionalisation de l'Offre de Formation et d'Insertion) veut renforcer l'employabilité des jeunes diplômés comoriens par le renforcement de l'offre des programmes scientifiques, techniques et professionnalisant de l'enseignement secondaire et supérieur. Ainsi, les filières qui seront développées au titre du projet sont d'ordre technologiques, industrielles, agriculture, BTP, l'informatique numérique, l'environnement et le tertiaire (Gestion/Commerce). Le projet à travers la composante « Infrastructure » prévoit la réhabilitation ou l'extension de six établissements d'enseignement supérieur et secondaire technique, quatre établissements situés à Ngazidja et deux établissements sur l'île d'Anjouan.

Kamal Gamal



COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DE PRESSE (CNACP)

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le Conseil national de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA), à travers la Commission nationale d'attribution de la carte de presse (CNACP), annonce le lancement officiel de la campagne 2025 d'examen et d'attribution de la carte de presse des journalistes professionnels. La campagne est ouverte du vendredi 17 octobre au lundi 17 novembre 2025 à minuit. La Commission appelle les professionnels répondant aux conditions fixées par la loi et les textes réglementaires à déposer leurs demandes au CNPA auprès du Secrétariat général de la Commission nationale d'attribution de la carte de presse (CNACP).

La commission rappelle que les dossiers exigés sont :

- Un certificat de l'Employeur attestant la qualité de journaliste ;
- Les trois dernières fiches de paie du demandeur ou les trois attestations de ressources signées par le responsable du média ;
- Trois copies des productions du demandeur des trois mois précédents le dépôt du dossier : Presse écrite (coupures de presse), Radio (éléments sonores, documents et scripts), Télévision (sujet, images, son), Web (articles diffusés, émissions ou alertes avec le lien et la date de publication);
- Les copies légalisées des diplômes professionnels, universitaires et/ou des attestations de formation spécialisée ou de stage ;
- Le formulaire de demande à retirer auprès de la Commission nationale d'attribution de la carte ;
- La copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Le dernier bulletin N°3 du casier judiciaire ;
- Un titre de séjour et un certificat de résidence pour les journalistes étrangers exerçant aux Comores ;
- Deux photos d'identité ;
- Des frais de 15.000 francs non remboursables.

La Commission rappelle que les deux dernières sessions de l'année 2024 ont permis d'obtenir les résultats suivants :

| | |
|--|-----|
| Dossiers reçus | 157 |
| Dossiers examinés | 157 |
| Dossiers acceptés pour des journalistes professionnels | 127 |
| Dossiers acceptés pour des journalistes stagiaires et pigistes | 17 |
| Dossiers renvoyés à la prochaine session | 0 |
| Dossiers refusés | 13 |

Le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) compte bien prendre des mesures consécutives à la présente donne pour faire respecter le Code de l'information et demande aux médias d'encourager leurs journalistes à se conformer à la réglementation en vigueur pour garantir la qualité et la spécificité pour une meilleure protection de la profession.

Le CNPA appelle les pouvoirs publics, les acteurs politiques, la société civile, les institutions publiques et privées, les forces de sécurité et les chancelleries étrangères à se conformer aux directives en cours en vue d'accompagner la dynamique engagée visant à assainir le paysage médiatique et à professionnaliser le métier de journaliste aux Comores

Le CNPA tient enfin à saluer la collaboration de l'ensemble des personnes impliquées dans ce noble processus qui participe à l'amélioration du cadre légal de la presse et des conditions d'exercice du métier de journaliste aux Comores.

Moroni le 15 octobre 2025

COUPE DU MONDE 2026 :

Neuf équipes africaines déjà qualifiées

Neuf sélections africaines ont décroché leur billet pour la Coupe du Monde 2026, qui se tiendra pour la première fois sur trois pays du continent américain : les États-Unis, le Mexique et le Canada. En attendant un éventuel dixième représentant issu des barrages, le continent africain sera une fois encore bien présent sur la scène mondiale du football.

Le Maroc, demi-finaliste historique au Qatar en 2022, a survolé son groupe en remportant ses huit matchs pour un total de 24 points. Les Lions de l'Atlas participeront à leur septième Coupe du Monde, après 1970, 1986, 1994, 1998, 2018 et 2022. Forts d'une génération expérimentée et ambitieuse, les hommes de Walid Regragui tenteront d'égaliser, voire de dépasser, leur parcours légendaire de 2022, avant de coorganiser le Mondial 2030 avec l'Espagne et le Portugal. La Tunisie participera également à sa septième phase finale. Malgré les turbulences au sein de la Fédération, marquées par l'annulation de plusieurs élections avant l'arrivée de Moez Nasri en 2025, les Aigles de Carthage confirmeront leur régularité. Ce sera leur quatrième participation consécutive, preuve de la maturité de leur football.

De retour sur la scène mondiale après une longue absence, l'Algérie vivra sa cinquième participation. Sous la direction du Bosnien Vladimir Petković, les Fenecs espèrent franchir à nouveau le cap des huitièmes de finale atteints en 2014. Avec un effectif riche en talents, les Algériens comptent tourner la page des désillusions passées et redorer le blason d'une sélection au riche palmarès continental, championne d'Afrique en 1990 et 2019. Première nation africaine à avoir disputé une Coupe du Monde en 1934, l'Égypte signera en 2026 sa quatrième participation seulement. Malgré un palmarès continental impressionnant avec huit Coupes d'Afrique, les Pharaons ont souvent peiné à se qualifier pour le Mondial. Sous la houlette d'une nouvelle génération talentueuse, ils tenteront de faire mieux qu'en 1990, 2018 et 2022.

Le Ghana, quatre fois champion d'Afrique, disputera sa cinquième Coupe du Monde. Après un début de parcours compliqué, les Black Stars ont su se relancer sous la direction d'Otto Addo. Avec des cadres comme Mohammed Kudus, l'équipe espère revivre l'épopée de 2010, quand elle avait frôlé les demi-finales. Ce Mondial s'annonce comme celui de la maturité pour les Ghanéens, déjà présents en 2006, 2010, 2014 et 2022. Championne d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire participera à sa quatrième Coupe du Monde. Guidés par Emere Faé, les Éléphants entendent enfin dépasser la phase de groupes, un cap qu'ils n'ont jamais franchi lors de leurs trois précédentes participations. L'unité et la discipline qui ont porté les Ivoiriens au sacre continental pourraient cette fois les conduire plus loin.

Le Sénégal enchaîne sa quatrième qualification après 2002, 2018 et 2022. Les Lions de la Teranga, vainqueurs de la CAN 2022, veulent revivre la magie de 2002, lorsqu'ils avaient éliminé la France et atteint les quarts de finale. Avec une génération emmenée par Sadio Mané et Kalidou Koulibaly, cette Coupe du Monde pourrait marquer la fin d'un cycle doré pour cette équipe emblématique du football africain. Seule représentante de la zone COSAFA, l'Afrique du Sud participera à son quatrième Mondial après 1998, 2002 et 2010. Moins clinquante que par le passé, la sélection de Hugo Broos s'appuie sur un collectif solide, composé majoritairement de joueurs évoluant dans les clubs phares du pays comme Mamelodi Sundowns, Orlando Pirates ou Kaizer Chiefs. Avec Percy Tau et Teboho Mokoena, les Bafana Bafana aborderont 2026 sans complexe et avec la volonté de surprendre.

Véritable révélation de ces éliminatoires, le Cap-Vert s'invite pour la première fois à la Coupe du Monde. Les Dauphins ont réalisé un exploit en devançant le Cameroun, nation historique du football africain. Portée par des joueurs évoluant dans divers championnats européens et arabes, cette équipe issue d'un pays d'à peine un million d'habitants symboli-

se la montée en puissance des petites nations africaines, capables de se hisser au plus haut niveau grâce à leur solidarité et leur discipline tactique. Sur les neuf nations qualifiées, le Nord et l'Ouest africain se taillent la part du lion avec quatre représentants chacun, tandis que l'Afrique australe est représentée par l'Afrique du Sud. Le Cap-Vert incarne quant à lui la promesse d'un football africain en pleine expansion, ambitieux et décomplexé, prêt à affronter les plus grandes nations du monde.

Imtiyaz





Appel d'offres

Yas s'ancre durablement aux Comores et prépare sa prochaine phase de croissance

Acteur majeur du secteur des télécoms, Yas poursuit sa trajectoire de croissance et réaffirme son engagement envers le développement économique et numérique des Comores.

Dans le cadre de son expansion, Yas souhaite acquérir deux lots de terrains à Moroni :

Lot 1 – Nouveau Siège Social Yas

Superficie recherchée : 4 000m² à 6 000 m²
Localisation : en bordure de grande route

Lot 2 – Nouveau Data Center Yas

Superficie recherchée : 500m² à 1 000 m²
Localisation : en bordure de grande route

Zone de recherche : Moroni Nord

Composition du dossier

- Une copie de la carte d'identité du propriétaire
- Le contact téléphonique du propriétaire
- Une indication précise de la situation du/des terrain(s)
- La/les superficie(s) des terrains proposés à la vente
- Le prix de vente
- Une copie des documents afférent au terrain

Date limite de soumission
vendredi 31 Octobre 2025
Envoyer votre offre par mail à
service.achat@yas.km





COMORES CÂBLES, PILIER DU NUMERIQUE NATIONAL ET CATALYSEUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Siège Comores Cable.



1. Pouvez-vous présenter brièvement votre entreprise et son rôle aux Comores ?

Comores Câbles, pilier du numérique national et catalyseur de la transformation digitale. Depuis quelques années, Comores Câbles S.A, société nationale en charge des infrastructures télécoms internationales, s'affirme comme un acteur stratégique de la modernisation numérique des Comores. Sous l'impulsion de la nouvelle Direction Générale, plusieurs réalisations concrètes ont été accomplies, contribuant à la souveraineté numérique, à la création d'emplois qualifiés et à la visibilité internationale du pays.

2. Quels sont vos projets ou investissements majeurs réalisés ces dernières années au sein de Comores Câble ?

Depuis sa nomination au poste de Directeur Général de Comores Câbles plusieurs avancés majeur ont eu lieu au niveau du Plan de travail en commençant par :

1. Sur le volet Technique :

* Le Data Center de l'État est désormais opérationnel, véritable symbole de la digitalisation et de la souveraineté nationale. Ce centre d'hébergement sécurisé permet de stocker et de protéger les données de l'administration et du secteur privé. Sa mise en service a conduit à la création d'un service dédié et au recrutement de cinq ingénieurs spécialisés, formés au niveau national et en Tunisie pour la maintenance, la cyber sécurité et la gestion des infrastructures critiques. Le Data Center constitue une pierre angulaire de la transformation numérique prévue dans le Plan Comores Émergent 2030 (PCE 2030).

* A la Suite d'un partenariat commercial conclu entre le DG de Comores Câble et AFR-IX Telecom a permis l'acquisition et l'installation d'un Point de Presence (PoP) à la station EASSy à Moroni courant mois de juillet 2025 qui permettra de faciliter l'accès à l'internet aux opérateurs nationaux et régionaux.

* Renforcement de la sécurité énergétique dans la station EASSy afin de garantir la redondance de l'alimentation des équipements de telecom.

2. Sur le volet Administratif et financier

* Consciente que le développement durable passe aussi par le bien-être de ses collaborateurs, Comores Câbles a instauré un Comité d'Entreprise, véritable innovation dans le paysage des entreprises publiques comoriennes. Ce comité s'appuie sur deux dispositifs sociaux majeurs : Une Mutuelle de santé, assurant une couverture médicale à 100 % pour l'ensemble du personnel, opérationnelle depuis le 1er octobre 2025 et Une Banque de Solidarité, destinée à soutenir les agents dans les situations exceptionnelles et à renforcer la cohésion sociale au sein de l'entreprise.

* Renforcement des compétences et gouvernance interne. Un programme de formation ambitieux a permis de former 21 agents sur 39 prévus en 2025, couvrant les volets techniques, administratifs et de gestion de projets numériques.

* La société a également modernisé ses procédures internes : système de badgeage, sécurité renforcée et meilleure traçabilité du personnel et des visiteurs sur ses sites stratégiques.

* Redressement administratif et organisationnel. Comores Câbles a engagé un redressement administratif exemplaire, marqué par : Le parachèvement de la mise en place effective de l'organigramme de la société, structuré autour de directions, départements et services clairement définis ;

* Redressement financier et performance économique : Sur le plan financier, l'entreprise a opéré un redressement significatif grâce à une politique rigoureuse de maîtrise de suivi budgétaire et de rationalisation des dépenses et de la masse salariale (grâce entre autre à la politique

de contrôle physique). Cette discipline budgétaire a permis un impact positif sur le chiffre d'affaires et le résultat financier de la société, consolidant ainsi sa viabilité et sa crédibilité institutionnelle.

3. Quelles sont vos projets encours illustrant votre engagement auprès de vos clients ou de la population ?

L'ouverture de Comores Câbles sur la scène régionale s'est traduite par des collaborations structurantes qui entre dans la stratégie et la continuité du PCE 2030. Ces partenariats portent sur plusieurs volets que ça soit au niveau de la connectivité ou sur l'hébergement des bases de données.

* Comores Câble va augmenter la capacité du câbles EASSy l'équivalent de 100G.

* Des avancées majeures ont été enregistrées sur le projet 2Africa. La mise en service du câble 2Africa est attendu très prochainement.

* Partenariat entre Angola Cables (Tel Cables) : négociations en cours pour le transfert de technologies, l'interconnexion au backbone MPLS, la fourniture de services Cloud et Transit IP, et la réduction du temps de latence du réseau comorien.

* L'installation d'un IXP (Internet eXchange Point) sera bientôt opérationnelle suite à un futur partenariat dans le cadre du projet AFRINAP (African Peering Project)

* Des discussions avancées pour de nouveaux projets de câbles sous-marins (NICE et SEACOM), ouvrant la voie à de futures stations d'atterrissement aux Comores pour diversifier les routes d'interconnexion au niveau national. Mais cela aura un impact au niveau de la création d'emploi.

4. Quel est votre vision et quelle sera l'impact ?

En conjuguant innovation, rigueur de gestion et responsabilité sociale, Comores Câbles trace une voie claire vers un futur où les Comores occuperont une place de choix dans l'économie numérique régionale. Ces réalisations traduisent la vision suivante : faire des Comores une plateforme numérique régionale, capable d'attirer les opérateurs internationaux, de stimuler la création d'emplois et de soutenir la croissance économique à travers la connectivité, l'innovation et la souveraineté numérique et la transformation digitale.

Le Directeur General de Comores câbles a été designé depuis 2024 par International Telecommunication Union (ITU) et International Câble Protection Committee (ICPC) membre de l'Organisme consultatif international pour la résilience des câbles sous-marins